

Compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 25 novembre 2021 en session ordinaire.

Présents : Kévin BARD, Nathalie BOUDOUL, Marie-Christine CHALOT, Sébastien DENIS, Daniel FARGET, Jean-Paul FEVE-RUFFAUT

Délibération d'autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022

Le conseil a voté à l'unanimité pour le mandatement des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des crédits ouverts aux budgets 2021.

CHAPITRE	COMPTE	BP 2021	25%
<i>Budget communal</i>			
21- Immobilisations corporelles	2111-Terrains nus	3 000.00	750.00
21- Immobilisations corporelles	2128-Autres agencements et aménagements de terrains	7 320.00	1 830.00
21- Immobilisations corporelles	2138- Autres constructions	2 000.00	500.00
21- Immobilisations corporelles	2151- Réseaux de voirie	26 669.01	6 667.25
21- Immobilisations corporelles	2158-Autres installations matériels et outillages techniques	2 500.00	625.00
21- Immobilisations corporelles	2184- Mobilier	2 000.00	500.00
21- Immobilisations corporelles	2188- Autres immobilisations corporelles	1 000.00	250.00
<i>Budget eau</i>			
21- Immobilisations corporelles	2156- Matériel spécifique d'exploitation	15 000.00	3 750.00
23- Immobilisations en cours	2315- Installations, matériel et outillage techniques	115 418.64	28 854.66
<i>Budget assainissement</i>			
20- Immobilisations incorporelles	203- Frais d'études	7 700.00	1 925.00

Modification délibération location logement mairie

Le conseil a voté, à l'unanimité, la modification de la délibération n° 29/2017, à la demande de la trésorerie.

Il convenait de supprimer les informations suivantes :

« Location aux repreneurs de l'exploitation agricole Salaisons Fermières »

La participation aux charges eau

Un mois de caution

Les deux derniers éléments seront inscrits uniquement dans le bail.

Le montant de la location est inchangé.

Demande de subvention DETR 2022

Le conseil a voté à 5 voix pour et 1 abstention la demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour des travaux de voirie au hameau du Coin :

- COUT TOTAL ESTIMATIF :	19 130.00 €
- DETR 2022 (50.00 %) :	9 565.00 €
- FONDS PROPRES DE LA COMMUNE (50.00 %) :	9 565.00 €

La subvention DETR attribuée pourra être comprise entre 20 et 50 % du montant total HT des travaux. Pour le dossier, le maximum est demandé, soit 50 %.

Demande de dotation Amendes de Police

Le conseil a voté à l'unanimité la demande de dotation amendes de police, pour un montant de 9 565,00 € concernant l'aménagement pour sécurisation voie d'accès pour accessibilité collecte ordures ménagères et service de secours au hameau du Coin.

Délibération concernant la demande de raccordement en eau pour le hameau de Valentin

Monsieur Sylvain LARDANCHET a sollicité le conseil municipal pour le raccordement en eau potable de ses propriétés sises au hameau de Valentin.

Le conseil a voté à l'unanimité le lancement d'une étude pour connaître les conditions de faisabilité et les coûts de réalisation de ce raccordement en eau potable

Questions diverses

- Point de situation travaux réseau eau Le Coin. L'entreprise CHEVALIER interviendra en début d'année 2022
- Point sur l'implantation antenne téléphonie mobile. Début des travaux janvier 2022 pour une mise en service mars 2022.
- Point sur les dégâts parcelle communale suite à incendie voiture, rencontre prévue en décembre avec les experts des assurances
- Végétalisation de la butte du terrain de boules, en chantier participatif, avec le concours du Parc Naturel Régional Livradois Forez, 1 000€ sont attribués à la commune.
- Marie-Christine CHALOT a fait le compte-rendu des conseils des deux écoles
- Sébastien DENIS a fait le compte-rendu de la réunion du SMAT dont il est le délégué.
- Nathalie BOUDOUL a fait le compte rendu de la réunion de l'association Champifruit à laquelle la mairie était conviée.